

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

Point 1 : Présentation JLO du dispositif d'accompagnement pour le COPIL et pour le déploiement du plan d'actions suite à l'expertise CEDAET.

Intervention de JLO : Aurélie LAVAL

Un comité de pilotage (COPIL) paritaire va être mis en place suite aux préconisations des élus du CSE pour faire suite à l'expertise menée par CEDAET dans le cadre d'une alerte pour risques graves déclenchée par les élus de proximité de Lorraine fin 2019.

Ce dispositif vise à l'élaboration d'un plan d'action dont les pistes seront proposées par un comité de pilotage (COPIL) paritaire et pluridisciplinaire.

Objectifs de la démarche

L'objectif de la démarche est notamment de mieux comprendre les enjeux du travail réel par l'identification et l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux, afin de proposer un plan d'actions adapté pour améliorer la qualité de vie au travail de tous.

Le Comité de pilotage

Ce COPIL sera composé de 12 personnes réunissant des représentants des métiers, des représentants du personnel et des membres de l'encadrement.

Aurélie Laval, consultante du Groupe JLO, psychologue du travail et ergonomiste,

accompagnera et animera le COPIL dans les différentes étapes du dispositif.

La consultante de JLO et les membres du COPIL s'engagent à respecter la confidentialité et l'anonymat des propos recueillis durant l'ensemble du projet.

Composition du COPIL

Le COPIL sera paritaire et pluridisciplinaire :

- 4 membres représentants métiers (appel à candidatures)
- 4 représentants de proximité
- 4 représentants de la direction

Une fois le COPIL composé, les membres suivront une formation sur les risques psychosociaux et des réunions seront organisées chaque mois sur une ½ journée. Les personnes seront dégagées de leur activité habituelle et planifiées.

Une communication a été adressée aux salariés de Lorraine qui peuvent s'inscrire [jusqu'au 22 mars](#).

Point 2 : Traitement du courrier des téléspectateurs

Les courriers des téléspectateurs arrivent par différentes voies, boîte mail de la rédaction ou réseaux sociaux, ou encore quelques courriers postaux.

Selon leur contenu, ils sont traités par le service communication, par le responsable d'édition numérique, ou par le rédacteur en

chef qui fournit les éléments de réponse concernant l'éditorial.

Concernant la nouvelle tranche régionale de 18h30, la direction répond qu'aucun courrier de téléspectateur ne lui est parvenu.

Point 3 : contrôle avant diffusion à l'antenne

La direction rappelle que, concernant les JT, les sujets sont validés au sujet de l'éditorial par le chef d'édition ou l'adjoint en charge de l'édition.

Les élus interrogent la direction sur l'aspect technique.

Côté technique, la cheffe de centre rappelle que le vidéo en régie est le premier à voir le sujet PAD. S'il constate un problème de montage ou de son, il prévient alors le cadre technique présent en régie.

Les élus interpellent la direction sur les images qui arrivent d'Internet, souvent de mauvaise qualité, notamment via Skype ou des images de sports.

Ils regrettent la qualité dégradée, peu satisfaisante, proposée aux téléspectateurs.

Concernant le sport, la direction invoque des images que nous récupérons d'autres chaînes pour des événements pour lesquels nous n'avons pas les droits.

Quant à Skype, la direction reconnaît que certains échanges sont certes de mauvaise qualité, mais évoque une réactivité sur l'actu chaude afin d'avoir des duplex avec des intervenants pertinents, joignables plus facilement. Certains invités préfèrent

également ce dispositif en raison de la crise sanitaire.

Les élus abordent également des problèmes de correction de lumière (au niveau du rendu maquillage) qui ne sont plus possibles par les vidéos avec les caméras boules.

Les maquilleuses et les éclairagistes réclament aussi le retour d'un écran de contrôle.

La direction répond qu'elle va y remédier.

Concernant l'utilisation des UTS, des problèmes de compression sur les mouvements ont été relevés (ex : lors du passage de voitures en arrière-plan).

La direction renvoie au dossier partagé mis en place suite aux formations.

L'intérêt est de faire remonter par les utilisateurs UTS toutes les problématiques rencontrées. Des réunions régulières sont programmées pour la « communauté UTS », la prochaine mi-mars.

Les élus préconisent que le dossier partagé soit accessible à tous les journalistes pour s'imprégner des problématiques afin éviter des écueils en tournage selon les situations.

Point 4 : organisation du numérique

Comme annoncée à l'instance de février, la direction devait programmer une première réunion concernant l'organisation du numérique et ses orientations, en amont de la mise en place d'un espace de discussion trimestriel pour échanger sur l'expérimentation des pratiques du WEB.

Mais après discussion, une réunion proposée à la hâte (le 11 mars) paraissait insuffisamment cadrée. Les élus rappellent à la direction les préalables à la mise en

place « d'espaces de discussions » dans les points 16 et 17 de l'accord QVT.

Il a été décidé de reporter cette réunion à fin mars ou début avril, d'autant que le rédacteur en chef de Lorraine nous informe qu'un atelier spécifique dédié à « la convergence des médias » est prévu à la prochaine réunion des rédacteurs en chef fin mars, où les nouvelles orientations seront débattues.

Point 5 : Projet prêt CCR

La direction de l'exploitation des moyens du réseau a sollicité le prêt du CCR de l'antenne de Lorraine pour devenir la régie provisoire de l'antenne de Clermont Ferrand pendant les travaux de changement de sa régie pour le dernier semestre 2021 (Juin-Décembre)

Les élus interpellent la direction sur les inquiétudes des techniciens et des journalistes de Lorraine.

La cheffe de centre confirme qu'une délégation est venue d'Auvergne pour faire un état des lieux du CCR dans l'objectif de ce prêt, mais que rien n'est encore validé.

Elle rappelle que le CCR n'est pas la propriété du site lorrain mais celle du réseau.

Une réunion a été organisée avec les techniciens de Nancy pour les informer et le rédacteur en chef a également été prévenu.

Les questions s'inquiètent de cet éventuel départ alors que le CCR ressort depuis peu pour des captations de Sport ou des JT en extérieur.

La cheffe de centre évoque une réflexion en cours avec des équipements de substitution comme les VPTL ou la régie fly.

La direction rassure également sur les mutualisations qui ne seraient pas remises en cause.

Point 6 : régularisation des contrats de « stagiaires cdd JRI » :

Il s'agit de contrats établis pour des journalistes CDD JRI en incluant encore un statut de stagiaire au-delà d'un an.

La direction évoque un recensement en cours au niveau du réseau France 3

Aucun délai de régularisation n'est encore annoncé.

Sur le même registre, les élus posent la question du statut des journalistes alternants ?

La DRH doit se renseigner.

Point 7 : 18H30

Le rédacteur en chef évoque les changements apportés à la nouvelle tranche du « 18H30 » avec la reprise ce lundi.

- Suppression des titres à 18H30 par le présentateur(trice) du JT de chaque antenne.

Dorénavant la séquence débute par le « tunnel de servitudes » (pub at BA) puis à 18h40 un sommaire par la personne en charge de la présentation en plateau à Strasbourg.

- La direction souhaite valoriser « La question du jour » et permettre plus de liberté au journaliste rédacteur dans le choix de thèmes abordés ainsi que des lieux plus pertinents en rapport avec la thématique du jour.

- « 99 secondes » : la chronique « restez en forme » est supprimée au profit d'une deuxième chronique « se cultiver » hebdomadaire.

Maintien du jardinage.

- Reconduction du « zapping » le lundi, des rubriques « INA » les lundis et jeudis, du module « Intergénérationnel » le mercredi et de la chronique « météo en plateau » le vendredi.

La direction dit rester ouverte à toutes les propositions.

Les salariés sont invités à s'inscrire à des ateliers dédiés dans les prochaines semaines.

Toutes les idées « positives et constructives » y sont les bienvenues, insiste-t-elle !

Enfin une main a été tendue envers les salariés, qui, en grande majorité, ne se sont pas sentis associés à ce projet mené dans l'urgence avec une mise à l'antenne imposée par la direction dans la précipitation !

Seule crainte : avoir perdu des troupes en route ... Aujourd'hui, en Lorraine, seuls 3 ou 4 journalistes rédacteurs montrent encore de l'intérêt pour ces rubriques, et la fréquence des tournages risque vite de les épuiser.

L'encadrement de Lorraine s'inquiète du peu d'engouement pour les ateliers... ce mardi 9 mars, seuls 3 salariés s'étaient inscrits.

A noter cependant des progrès du côté de la direction, qui, cette fois, planifiera spécifiquement les personnels sur ces ateliers.

Les élus recommandent à la direction une nouvelle communication plus claire et mieux exposée. (Une nouvelle communication a été faite à l'issue de l'instance)

A suivre....

Calendrier : 2 ateliers fin mars et début avril dans les trois antennes du Grand-Est, puis 2 rapporteurs de chaque antenne seront désignés pour participer à 2 ateliers Grand Est.

Certaines modifications pourraient être mises à l'antenne dès le retour des vacances de printemps (suspension de l'émission pendant les vacances).

Point 8 : présentation du projet de micro forêt urbaine

La direction a présenté aux élus un projet de micro forêt urbaine qu'elle va implanter sur le site de Nancy dans l'espace vert en face du parking à l'entrée du site.

Un projet écologique et esthétique pour répondre au cahier des charges de France Télévisions dans le cadre de ses obligations en termes de responsabilité environnementale.

Le financement du projet est pris en charge dans le cadre de la copropriété avec TDF.

Une vidéo de présentation a été mise en ligne le 9 mars.

A l'occasion de ce point, nous avons appris que l'ancien gymnase en état de délabrement allait être démoli.

Point 9 : Mobilité

La DRH a informé les élus de la mobilité de Mustafa Mohammad, JRI à Nancy, vers la locale de Boulogne sur Mer à compter du 1er avril.

Nous souhaitons bonne continuation à notre collègue avec cette nouvelle affectation.

Prochaine réunion en Lorraine le 6 avril 2021

N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité :

Catherine Reggianini et Thierry Pernin